

Réf: Dossier N° 130906

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ATELIER MECANIQUE PREMIUM AFRIC »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 9ème
TRANCHE NON LOIN DE CGK, Lot 512, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/08/2022 , et enregistrés au CEPICI le 03/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ATELIER MECANIQUE PREMIUM AFRIC

»

Objet : -LOCATION ENGIN
-MECANIQUE ENGIN
-VEHICULE LEGER
-VENTE ENGIN
-VENTE DE VOITURE
-TRANSPORT
-CONSTRUCTION BATIMENT. Et pour la réalisation

de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée,

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 9ème
TRANCHE NON LOIN DE CGK, Lot 512, Ilot 23

Dirigeant(s) : M VEHI ABDOULAYE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-04466 du 11/08/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°35819/GTCA/RC/2022 du 11/08/2022

